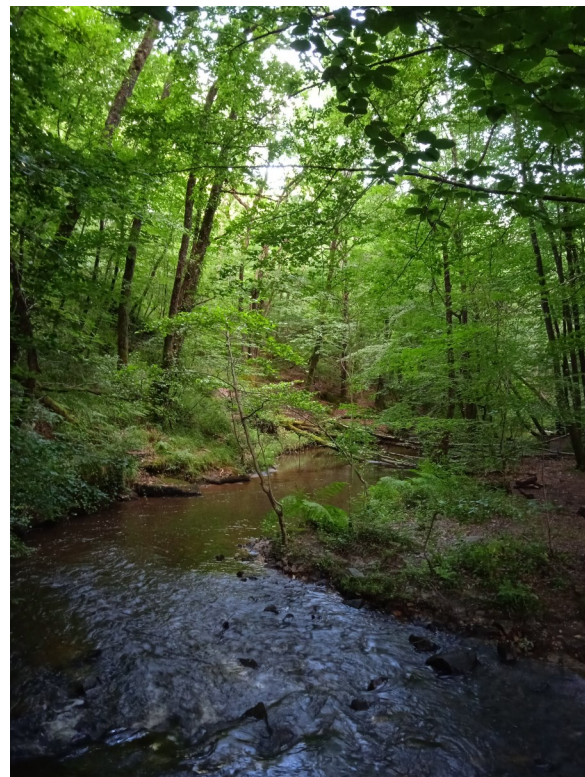


# ALBUSSAC

2ème semestre 2022

## Bulletin municipal



Par souci économique et environnemental, toutes les personnes intéressées par la réception, directement par courriel, d'informations communales diverses (manifestations, réunions du conseil..., ou même bulletin municipal) peuvent envoyer un message au secrétariat :

[mairie.albussac@wanadoo.fr](mailto:mairie.albussac@wanadoo.fr) ou [mairie.albussac@orange.fr](mailto:mairie.albussac@orange.fr)



### DANS CE NUMÉRO

Le mot du maire.....	2
Carte d'identité .....	3
Transport scolaire.....	3
Budgets 2022 .....	4
Recensement 2023 .....	6
Habitat .....	6
Ecole de musique d'Argentat .....	7
Conseiller numérique .....	8
Le mot des associations.....	10

## LE MOT DU MAIRE

Chères albussacoises,  
Chers albussacois,  
Nous voilà à l'aube d'un bel été où chacun pourra se reposer et profiter de notre belle Corrèze

Pour faire un petit tour des travaux, je vais commencer par ceux de la voirie pour lesquels je souhaite encore une fois remercier l'État et ses services qui ont été généreux avec notre commune en nous accordant une subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) ce qui n'a pas pu être le cas pour toutes les communes de notre communauté de communes ! C'est encore 109.987,90 € HT qui seront investis cette année à Laumond, Lachaud et Audubal.



Après la clôture mise en place au jardin public, c'est une clôture grillagée qui a été remplacée à l'école pour éviter que nos petits se fassent mal.

Ensuite, pour information, les travaux sur le réseau d'eau potable entre le Bourg et Bros-Haut commenceront début 2023 mais je vous en reparlerai plus précisément au prochain bulletin.

Pour les travaux sur le bâtiment Mairie, nous allons commencer la rénovation thermique en septembre ou octobre ce qui occasionnera quelques perturbations dans les accès aux services : je compte sur votre compréhension lors de cette période.



Concernant la partie garderie-école-cantine, le scénario qui semble se dessiner est plutôt celui de la démolition de l'ancienne salle des fêtes et de la construction d'un nouveau bâtiment attenant à l'école. Ce choix est le résultat d'échanges entre conseil municipal, bureau d'études, parents d'élèves, corps enseignant et agents municipaux.

Pour finir, vous avez pu (ou pas) constater un changement au niveau de l'éclairage public du bourg sur la partie allant de la mairie à la salle polyvalente : cela est dû au remplacement des luminaires par des éclairages LED, moins énergivores. Ces travaux ont été financés à 80% grâce au CRTE (Contrat de Relance et de Transition Ecologique) entre communauté de communes XV'D – Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie (FDEE 19) – État. Normalement, ce type de contrat devrait être reconduit l'année prochaine ce qui nous permettra de faire une 2<sup>ème</sup> tranche de travaux.

Pour les prochains rendez-vous, outre bien sûr, la soirée entrecôte/frites du 16 juillet et le comice agricole du 14 août, je vous rappelle la date du 31 juillet, jour de la cérémonie commémorative du combat des Murels où vous pouvez assister. La journée du 10 septembre sera consacrée à la remise de médailles aux élus et agents municipaux ainsi qu'à la pose de la plaque nominative sur la salle polyvalente Raymond Raoul ; vous êtes aussi tous conviés.

Pour la réunion publique promise, nous devons attendre que celle sur la politique de l'eau potable de la communauté de communes XV'D soit passée (vendredi 30 septembre à 20 h. à Argentat).

J'en termine donc en vous souhaitant de passer un bel été, et soyez prudents car malheureusement, la crise sanitaire que nous traversons depuis plus de 2 ans n'est pas terminée.

Sébastien MEILHAC

## CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 15 mars 2017, la mairie d'Albussac n'a plus la possibilité de recueillir vos demandes de carte nationale d'identité ; seules les mairies équipées du nouveau dispositif sont habilitées à recevoir ces demandes. Vous avez la possibilité de faire votre pré-demande « en ligne » via un ordinateur, une tablette ou un smartphone : vous créez pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et vous saisissez votre état-civil et votre adresse (numéro de pré-demande attribué à noter). Vous choisissez une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de votre préfecture). **Attention** : certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente. Ensuite, vous vous présentez au guichet de la mairie choisie, muni(e) de votre imprimé de pré-demande et des pièces justificatives, pour y déposer votre dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales. Le retrait de votre carte d'identité s'effectuera dans la mairie de dépôt de votre demande.



## RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, **tous les jeunes français, garçons et filles** doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

**Cette démarche doit s'effectuer dès votre seizième anniversaire.**

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pour toutes questions, vous pouvez prendre contact avec le :

Centre du Service National  
88, rue Pont Saint Martial  
CS 93220  
87032 LIMOGES Cedex 1  
Tél. : 05.55.12.69.92

## TRANSPORT SCOLAIRE—RENTRÉE 2022

Les familles sont informées que l'inscription (nouvelle inscription ou renouvellement) de leur(s) enfant(s) au service du transport scolaire doit être effectuée impérativement **avant le 20 juillet**. Au-delà de cette date, les frais de dossier d'un montant de 15 euros seront facturés.

L'inscription se fera par le biais du site, <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/inscription> :

- les enfants, déjà détenteurs d'une carte de transport pour l'année écoulée, ont reçu directement un courrier mentionnant leur identifiant et leur mot de passe,
- les familles, dont les enfants vont utiliser le transport scolaire pour la première fois, **que ce soit en septembre ou en cours d'année scolaire**, doivent effectuer la même démarche, et transmettre la copie de leur dernier avis d'imposition ou de non imposition.

Pour ceux qui ne possèdent pas de connexion internet ou qui inscrivent leur enfant pour la première fois, il est conseillé de s'adresser au secrétariat de mairie.

La participation financière des familles est définie en fonction du niveau des ressources, et dégressive selon le nombre d'enfants transportés au sein de la famille.

Lors de cette rentrée 2022, les élèves recevront une carte Modalis pour pouvoir emprunter les cars scolaires. Cette carte devra être conservée pour l'année scolaire suivante.



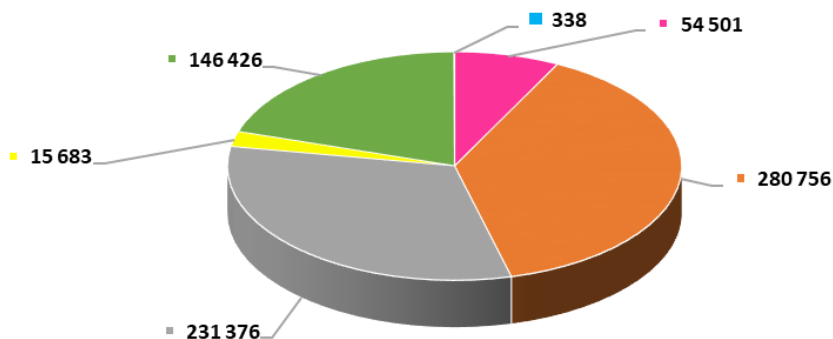
# BUDGETS 2022



Les croquis ci-contre représentent le budget principal de l'exercice 2022. Les recettes et les dépenses de fonctionnement s'équilibrent à 729.080,36 €.

Les **produits des services** sont composés de ventes de bois, de la facturation cantine-garderie, de la location de la salle, de la participation des budgets annexes, de l'indemnité Agence Postale... Les loyers des logements communaux sont inclus dans les **autres produits de gestion courante**.

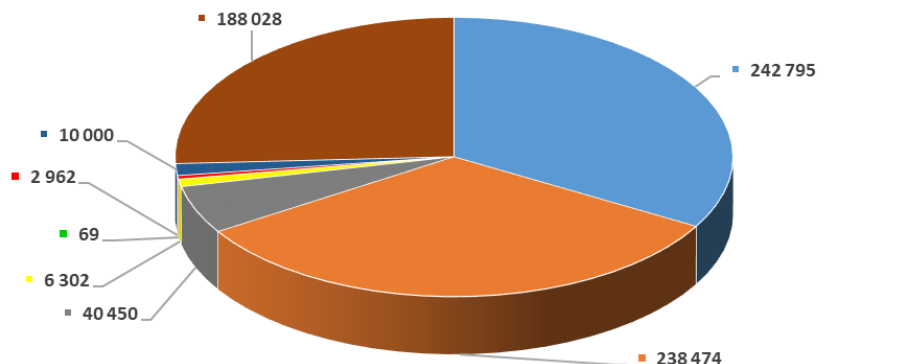
## Recettes de fonctionnement



- produits des services
- autres pdts gestion courante
- atténuation de charges
- impôts et taxes
- produits exceptionnels
- dotations et subventions
- résultat reporté

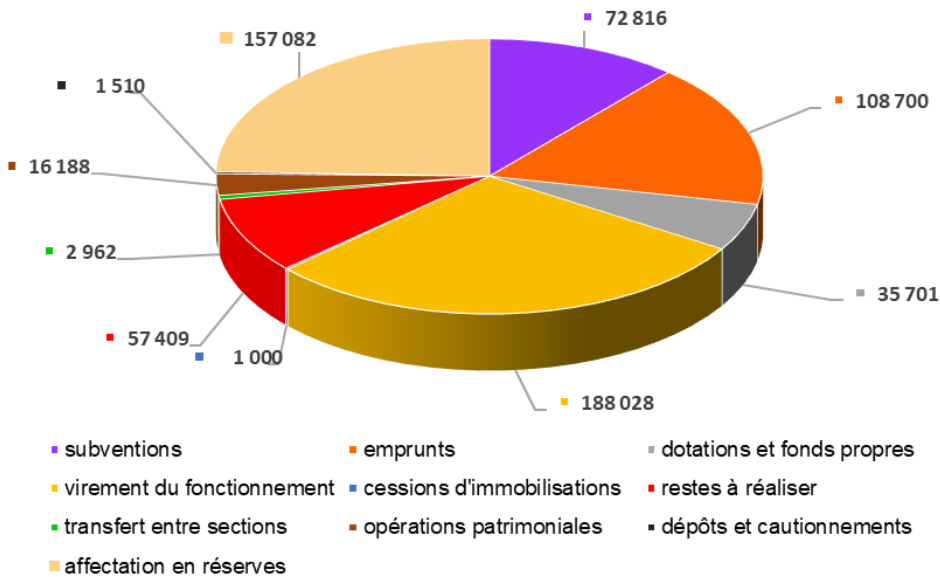
Les **charges à caractère général** englobent l'entretien de la voirie et des bâtiments, les assurances, l'électricité, le chauffage, le téléphone, les fournitures scolaires et administratives, l'alimentation pour la cantine scolaire, les taxes foncières, les fêtes et cérémonies (colis personnes âgées, cadeaux de Noël aux enfants de l'école primaire, feu d'artifice...). Les **charges de gestion courante** se répartissent entre la participation au service départemental d'incendie, les indemnités des élus, les subventions aux associations... Le **transfert entre sections** est composé des dotations aux amortissements. Enfin, les **charges financières** sont composées uniquement des intérêts des emprunts.

## Dépenses de fonctionnement



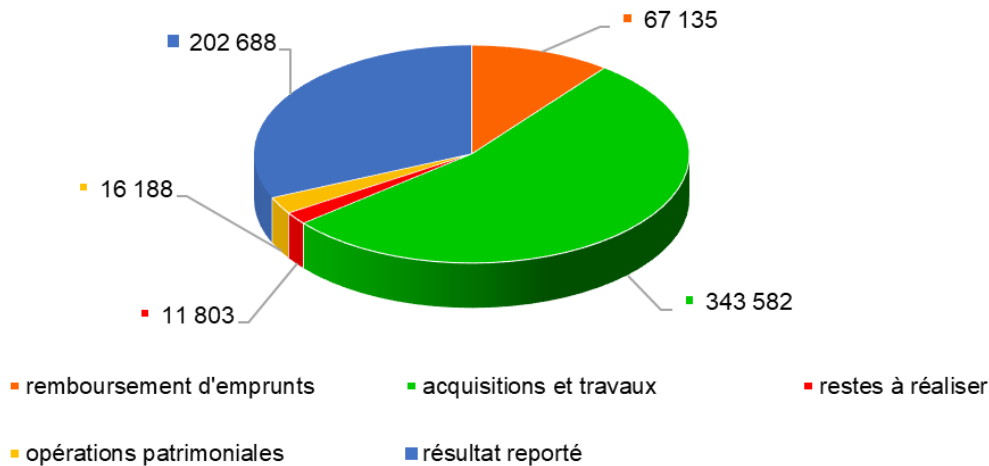
- charges à caractère général
- charges financières
- atténuation de produits
- charges de personnel
- dotations aux provisions
- virement à l'investissement
- charges de gestion courante
- transfert entre sections

## Recettes d'investissement



Les recettes et dépenses d'investissement s'équilibrent à 641.396,32 €. Le **remboursement d'emprunts** est constitué par le capital des échéances. Les **acquisitions et travaux** (et les **restes à réaliser** au 31.12.2021) représentent tous les projets en cours sur le territoire de la commune d'Albussac : rénovation bâtiment Mairie, réfection de voirie, rénovation éclairage public, achat de matériel...

## Dépenses d'investissement



## BUDGETS ANNEXES

La comptabilité communale d'Albussac se traduit par un budget principal, mais également par des budgets annexes : services de l'eau, de l'assainissement et du lotissement.

Les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement du service de l'eau s'équilibrent à 312.382,31 €. Au niveau de la section d'investissement, les dépenses et recettes sont estimées à 667.026,51 € : les projets sont le renouvellement d'une section du réseau d'eau avec interconnexion, l'acquisition de matériel, des travaux de sectorisation...

Concernant le budget du service de l'assainissement, qui englobe assainissement individuel et assainissement collectif, le fonctionnement s'équilibre à 112.950,25 €. Les dépenses et recettes d'investissement sont égales à 147.056,89 € (schéma d'assainissement, extension de réseau...).



## RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023

L'enquête de recensement des habitants de la commune d'Albussac se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023. Au cours de cette période, un agent recenseur se présentera à chaque logement pour remettre les

documents nécessaires à l'enquête de recensement : vous aurez la possibilité de choisir entre les documents « papier » ou la réponse par internet (notice d'information avec identifiants de connexion).

## RÉNOVATION DE L'HABITAT PRIVÉ



Ce service est :

- un service public de proximité,
- gratuit,
- neutre et indépendant,
- financé par la Communauté de communes XVD.

Beaucoup de dispositifs d'aides à la rénovation énergétique sont actuellement en cours. Dans l'attente de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de la Communauté de Communes XV'D (qui devrait débiter à l'automne 2022), pour connaître les aides auxquelles vous avez droit, vous pouvez contacter les conseillers France Rénov' : Clément Fournajaoux ou Guillaume Boissier au 05.55.20.88.96 (site internet : france-renov.gouv.fr).

Les conseillers France Rénov' sont chargés d'apporter des réponses sur les différents aspects d'un projet de rénovation de l'habitat, qu'ils soient techniques, juridiques, financiers, voire sociaux : ils apportent des conseils techniques personnalisés, vous aident à analyser vos devis, à rechercher des financements, à faire vos demandes d'aides et à éviter les abus et arnaques...

Pour conclure : ne jamais débiter les travaux ou signer les devis avant d'avoir contacté les services ci-dessus.

## RÈGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE 2020

Depuis le 1er janvier 2022, les permis de construire déposés et leur déclaration d'achèvement et de conformité des travaux (DAACT) devront contenir des attestations de prise en compte des exigences de performance énergétique et environnementale de la Règlementation Environnementale 2020 (RE 2020).

**L'attestation à joindre au permis de construire** devra comporter :

- l'identification du maître d'ouvrage et du bâtiment,
- l'engagement du maître d'ouvrage (ou le cas échéant du maître d'œuvre) d'avoir pris en compte les exigences de performance énergétique et environnementale **et** d'avoir réalisé l'étude de faisabilité énergie,
- un certain nombre de données techniques (besoin bioclimatique conventionnel, degrés-heures d'inconfort estival, ...).

**L'attestation à joindre à la DAACT** devra, quant à elle, être élaborée par un tiers : contrôleur technique, architecte, diagnostiqueur de performance énergétique (pour les maisons individuelles) ou organisme conventionné par le ministère de la Transition écologique.



# INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE DE MUSIQUE D'ARGENTAT

Le changement de convention de l'école de musique d'Argentat (prise en charge par la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne), reprise par l'école de musique d'Ussel Théadamuse, permet d'accueillir plus d'élèves à l'antenne de musique d'Argentat. Plusieurs instruments sont disponibles : piano, accordéon diatonique, accordéon chromatique, guitare classique, guitare folk, guitare électrique, basse, violon alto, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, batterie. Si vous (ou vos enfants) êtes intéressés par la musique, n'hésitez pas à prendre contact avec l'école :  
Site web : <http://www.ecole-theadamuse.fr>  
mail : [contact@ecole-theadamuse.fr](mailto:contact@ecole-theadamuse.fr)  
Téléphone : 05.55.72.39.80



## Tarif enfant - année 2022-2023

Eveil musical / initiation instrument / cours collectif (1h)	160 €
Formation complète (instrument + FM + pratiques collectives)	320 €
Formation individualisée (musique traditionnelle—musiques actuelles)	255 €
Instrument supplémentaire	155 €

## Tarif adulte - année 2022-2023

Cours collectif musique (1 h-1h30)	250 €
Formation complète (instrument + FM + pratiques collectives)	600 €
Formation individualisée (musique traditionnelle—musiques actuelles)	500 €
Instrument supplémentaire	320 €

MERCI  
À TOUTES ET TOUS

**Ecole Théadamuse**  
Avenue de la Résistance 19200 USSEL  
05.55.72.39.80  
[lchapelle@ecole-theadamuse.fr](mailto:lchapelle@ecole-theadamuse.fr)  
[www.ecole-theadamuse.fr](http://www.ecole-theadamuse.fr)

- Pré-inscriptions en juin
- Rencontre avec les professeurs début septembre
- Début des cours mi-septembre

**école Théadamuse** MUSIQUE DANSE THÉÂTRE HAUTE-CORRÈZE



# CONSEILLER NUMÉRIQUE DE L'UDAF



CONSEILLER  
NUMÉRIQUE  
France  
services



## Vous avez des difficultés pour :

### Découvrir

L'environnement  
Le vocabulaire numérique



### Protéger

Vos données personnelles



### Réaliser

Vos démarches en ligne

### Naviguer

Sur Internet

### Gérer

Vos courriels  
Vos contenus numériques



**CONTACTEZ LE CONSEILLER NUMÉRIQUE**

**SERVICE GRATUIT  
À DOMICILE SUR TOUT LE DÉPARTEMENT**

**06 15 65 81 59**

**[conseillernumerique@udaf19.fr](mailto:conseillernumerique@udaf19.fr)**



## ÉCOLE PRIMAIRE

Quelques évènements ou actions à noter au niveau de l'école primaire d'Albussac et des services périscolaires :



1 - fin mai, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont remporté le 1er prix du concours **Ecoloustics** (organisé par la Fédération Départementale d'Électrification et d'Énergie - FDEE 19) grâce à la présentation de leur travail dans un format numérique interactif sur les consommations des différents appareils électriques de l'école ;

2 - à compter du 1er septembre 2022 et pour une durée de **3 ans**, grâce à la signature d'une convention entre la mairie et l'État, les repas des élèves à la cantine scolaire seront facturés **1 €** aux familles (après vérification du quotient familial) ;

3 - dans le cadre du soutien à l'approvisionnement local au sein de la cantine scolaire, la signature d'une convention de partenariat entre le **PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) Vallée de la Dordogne Corrézienne** et la commune d'Albussac va permettre :

- un meilleur approvisionnement en produits locaux : nos fournisseurs habituels signeront une convention avec les producteurs,
- la mise en place une méthode de lutte contre le gaspillage alimentaire (composteurs mis en place, entre autres),
- une intervention ponctuelle d'une diététicienne pour l'élaboration des menus ;

4- des anciennes tables scolaires (voir photos ci-dessous) peuvent être données à toute albussacoise ou tout albussacois intéressé(e) : un petit don (laissé à l'appréciation de chacun) pourra être effectué au bénéfice de la Coopérative scolaire de l'école d'Albussac.



## CAMPAGNE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION POUR LUTTER CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique *Aedes albopictus*, plus communément appelé « moustique tigre » en raison de ses zébrures, est un moustique d'origine tropicale. Il est de petite taille, environ 5mm. Son expansion est mondiale, favorisée par le développement des transports internationaux, et touche de nombreux départements français. L'ARS Nouvelle Aquitaine souhaite informer et sensibiliser tous les acteurs du service public ou privé, associatifs, particuliers afin de faire connaître les bons gestes à adopter pour éviter la propagation du moustique tigre.

Pourquoi lutter contre ce moustique ? Ce dernier peut, dans certaines conditions très particulières, être vecteur des virus du chikungunya, de la dengue et du zika. L'apparition de cas en métropole nécessite qu'un moustique tigre pique un malade revenant d'un pays où sévissent ces maladies et transmette le virus lors d'une 2ème piqûre à une personne saine. La vigilance de chacun est précieuse pour limiter les risques :

- **participer** à la surveillance de cet insecte,
- **éviter** la prolifération des moustiques en éliminant les eaux stagnantes ou les réservoirs d'eau, lieux où le moustique se reproduit,
- **se protéger** contre cet insecte lors des voyages dans les zones où le moustique est présent.



## LES AMIS DE LA FRANCHE VALEINE

Notre année a débuté avec le maintien, dans le respect des gestes barrières, de la traditionnelle galette. La Covid ro-dait encore et a tenu éloigné une bonne partie de nos membres. La quarantaine de présents a pu apprécier notre animation surprise : Daniel Luçon nous a emmenés en chansons dans nos années de jeunesse, nous nous sommes surpris à connaître et à fredonner avec lui les paroles des succès de Joe Dassin, Gilbert Bécaud, Alain Barrière, Les compagnons de la Chanson et bien d'autres.

Nous avons proposé le 20 mars notre loto initialement prévu en janvier. Nous étions dans les premiers à relancer une animation, il y avait encore un peu de frilosité chez les joueurs pour se déplacer, mais nous avons eu une bonne participation et notre quine cochon a remporté un vif succès. Les heureux gagnants des lots de la dernière partie se sont régalés de ce porc produit sur la commune, des délicieux boudins et saucisses réalisés par notre ami Bébert sans lequel une telle idée n'était pas réalisable.

Le 9 avril, pour le repas de Printemps, nos adhérents ont eu plaisir à se retrouver et ont partagé un bon moment de convivialité.

Le 17 mai, le car était plein pour notre sortie Cordes sur Ciel – Albi, deux très beaux sites découverts ou re-découverts avec les explications de guides de l'office de tourisme.

Pour le second semestre, nous avons au programme, notre séjour en Alsace début septembre et, au retour, le samedi 17, notre repas table ouverte, cette année ce sera autour d'un couscous.

Après une pause estivale fin juin, nous reprendrons en septembre nos après-midi jeux de société. Les jeudis, un petit groupe de fidèles se retrouve à partir de 14 h. à la salle polyvalente pour disputer des parties de scrabble, rummikub chiffres ou lettres.

Nous essayons de mettre en place une activité pétanque, les mardis après-midi à partir de 14 h. 30, sur le terrain jouxtant la salle. Débutants ou joueurs confirmés, n'hésitez pas à essayer l'une ou l'autre de ces activités.

Nous terminerons l'année avec notre assemblée générale suivie d'un repas le 19 novembre.

Il a plu le jour de la Saint Médard, qu'en sera-t-il de notre été si notre bon Saint Barnabé ne lui a pas coupé l'herbe sous le pied, on dit aussi : « s'il pleut pour Saint Médard, l'été sera bâtard ou 40 jours de temps bousard, les récoltes diminuent d'un quart, c'est du beau temps pour les canards, le tiers des biens est au hasard ».

Bel été à tous.

*Présidente : Renée TRÉMOUILLE*



## CORRÈZE DANSE

Quand la danse classique prend son envol...

Voilà déjà un an écoulé depuis notre installation en Corrèze et on peut déjà en tirer un premier bilan. Il faut d'abord noter que notre association a reçu un accueil très favorable de la part des municipalités d'Albussac et de Beynat. Les cours de danse classique ont été dispensés à Beynat dans le Foyer Pierre Demarty.

13 élèves répartis sur 2 niveaux (4-6 ans et 7-10 ans) se sont inscrits et ont suivi des cours avec assiduité et ont fait énormément de progrès, ce qui leur a permis de faire une belle présentation le 19 juin devant le public du Foyer Pierre Demarty. En outre et suite aux demandes, nous avons créé un cours pour ados et adultes de « barre au sol » (mouvements d'étirements, de gainage et de souplesse inspirés par la danse classique).

**Nous proposons pour la 20<sup>e</sup> fois notre stage d'été de danse classique** comportant 2 niveaux (élémentaire et moyen) **ouvert à tous qui aura lieu du 18 au 30 juillet 2022 à la Grange aux Fées – 16 Aubiat – 19380 Albussac.** Comme les années précédentes, nous recevons des anciens élèves de la Région Parisienne. Pour tout renseignement et inscription : 06 71 18 64 71.

Notre association sera présente au **Forum des Associations de Beynat dimanche matin 11 septembre 2022** pour préparer la rentrée prochaine. Nous espérons attirer de nouveaux talents et développer l'enseignement de la danse classique sur Beynat, Albussac et les environs.

**Nous proposons des cours à partir de 4 ans (éveil à la danse).**

**Toute l'année vous pouvez venir et faire un cours d'essai et vous inscrire si cette activité vous plaît. Les élèves sont les bienvenus même sans expérience.**

**Les cours actuels sont donnés au foyer Pierre Demarty à Beynat selon les niveaux suivants :**

**Eveil – Initiation :** 4-6 ans mercredi 10h00-11h00

**Élémentaire :** 7-10 ans lundi 17h00-18h30 et mercredi 11h00-12h30

**Moyen :** 11-15 ans mercredi 15h30-17h00 (seulement sur l'inscription de 3 élèves)

**Barre au sol (ados-adultes) :** mercredi 18h00-19h00

Si vous êtes intéressé, merci de nous contacter :

06 71 18 64 71 Courriel : [cecile.daniker@wanadoo.fr](mailto:cecile.daniker@wanadoo.fr)

NB : Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'inscriptions.



## AAPPMA LA FRANCHE VALEINE

Réserve ou modestie du pêcheur ?

Quand la saison est « bonne », on dit que c'est « moyen » et, bien entendu, si d'aventure, celle-ci est « moyenne », on dit que c'est « mauvais ». Allez donc comprendre afin de faire la part des choses ! Au retour de ces mois d'ouverture, soyons réalistes : il y a eu d'assez nombreuses prises de truites de toutes tailles même si nous sommes loin des années d'abondance. Avec moins de jours pêchés en deux ans (covid), moins de pêcheurs (élévation âge moyen) et moins de poissons gardés (développement du no kill, remise à l'eau) auxquels s'ajoutent les alevinages et les réserves, cela conforte le potentiel de notre « Franche-Valeine ».

Une satisfaction particulière : la présence de quelques beaux vairons reproducteurs sur certaines portions du cours d'eau : alevinage d'il y a 3 ans ?



Pourtant notre rivière et ses affluents sont de plus en plus encombrés notamment sur les parties boisées donc moins propices à l'alimentation et au développement de la faune. Beaucoup d'actions ont été réalisées (aménagements passages, enrochements, frayères...) mais le nettoyage des berges devient primordial pour maintenir un équilibre satisfaisant. Affaire à suivre donc.

Les écrevisses « signal » classées nuisibles se réveillent avec l'arrivée des chaleurs : pas de limitation de taille et de nombre pour cette espèce invasive. Permis à la journée pour passer quelques heures conviviales au bord de l'eau : petits et grands « à vos balances » ! Bonne saison estivale à toutes et tous et bienvenue à Madame PLUIE.

*Président :*  
*Jean-François DUCOFFE*

## COLLECTIF DES ASSOCIATIONS ALBUSSACOISES

Les membres du Collectif des Associations Albussacoises se sont réunis récemment afin de confirmer le programme de l'été 2022. La prochaine Assemblée Générale se déroulera à l'automne.

Deux animations estivales programmées :

**Samedi 16 juillet** : soirée entrecôte-frites, animée par DJ Dav. Le repas composé d'une entrée (melon et jambon de pays), d'une entrecôte accompagnée de frites, de fromages et d'un dessert sera facturé 20 euros (pour les enfants de moins de 12 ans, un menu sera proposé au tarif de 6 euros)

**Dimanche 14 août** : animations autour du Comice Cantonal. Entre autres, à noter en soirée, la présence des **Singlar Blou** et le feu d'artifice offert par la mairie. Une journée pleine de convivialité, de bonne humeur et de retrouvailles

Merci à notre Commune pour son aide sans cesse renouvelée et à nos sponsors toujours fidèles (avec en premier, Groupama, partenaire historique depuis le début de l'aventure « Collectif des associations »)

Rendez-vous le samedi 16 juillet en soirée et le dimanche 14 août sur la journée.

*Président : Serge TRÉMOUILLE*



## TENNIS DE TABLE

Année faste pour LAMICOTT ! Après deux premières années tronquées par la COVID, le club avait à cœur de réussir une première saison complète. Cette année, le club comptait une soixantaine d'adhérents soit une hausse de 50% depuis la fusion, preuve du dynamisme de notre club. Côté sportif : sept équipes engagées en championnat (3 en régional et 4 en départemental). En départemental, la saison fut à la hauteur de nos espérances, avec le maintien de notre équipe 4 en départemental 1, la montée de l'équipe 5 en départemental 1, la belle 2ème place de notre équipe 6 en départemental 3 et les promesses de nos jeunes de l'équipe 7 en départemental 3. En régional, la saison fut plus compliquée. Notre équipe fanion a réussi une belle 1ère phase en régional 1 et a pu assurer le maintien. Malheureusement diminuée par des absences en 2ème phase, elle n'a pas pu éviter la descente et évoluera donc en régionale 2 la saison prochaine. Notre équipe 2 qui évoluait pour la 1ère fois en régional 1 cette saison n'avait malheureusement pas les armes pour évoluer à ce niveau malgré une belle victoire contre Lindoise. A l'issue de la 1ère phase, l'équipe est redescendue en régional 2, niveau auquel elle se maintient en 2ème phase. Notre équipe 3 qui évoluait en régionale 3, peut être fière de sa saison. Avec une belle 4ème place en 1ère phase, elle se maintient pour la seconde phase à ce niveau. Malgré une belle deuxième phase ponctuée d'une 5ème place, l'équipe sera rétrogradée en pré-régional l'an

prochain à cause d'une refonte du championnat régional. En championnat individuel de la Corrèze, les joueurs ont porté haut nos couleurs. Dans la catégorie sénior masculin, podium 100% LAMICOTT : Vincent Delchier 1er, Thomas Ceaux 2ème et Romain Picard 3ème. Dans la catégorie sénior féminine, Manon Colas finit 2ème et Marie-Pierre Dubon 3ème. Enfin, en coupe de la Corrèze par équipe, Romain Picard et Franck Nicolle finissent 1er et Clément Tronche et Tim Trains finissent 2ème. Vendredi 10 juin, le club faisait son assemblée générale. Kévin Le Flahec devient le nouveau trésorier, secondé par Romain Picard. Le reste du bureau est reconduit pour une période de 3 ans. « Cette saison qui fut la 1ère à aller à son terme depuis la fusion de nos 2 clubs a été riche en émotions. Je suis fier des résultats malgré les descentes de nos équipes de régional. Jouer à ce niveau pour un club de village contre des clubs de grandes villes (Bordeaux, Angoulême, Poitiers...) avec des moyens financiers bien plus importants que les nôtres, reste exceptionnel. Je tiens à remercier tous les bénévoles qui participent à la vie du club. Je remercie également tous nos partenaires institutionnels et notamment la mairie d'Albussac qui nous met à disposition les équipements nécessaires à la pratique de notre sport »



*Président : Tim TRAINS*

## ALBUSSAC GYM



L'année 2021-2022 d'Albussac Gym s'est clôturée début juin par un repas très convivial aux 4 Routes. Désormais, durant la période estivale, une randonnée est improvisée tous les lundis soir : les personnes intéressées doivent se rendre à la salle polyvalente à 20 h.20 le lundi.

Les cours de gymnastique reprendront sous la supervision de notre coach, Lise, en septembre ou octobre 2022 (la date sera arrêtée prochainement). Les cours sont ouverts à toutes et tous et, les 2 premiers cours sont gratuits.

Carole Eyrolle  
Marie-France Ludier : 05 55 28 65 87



## USFV ALBUSSAC NEUVILLE

Notre association a connu une très bonne fin de saison avec quelques titres honorifiques pour les petits et les grands.

Nous débuterons le récapitulatif sportif avec dans un premier temps « Les Petits Avalènes » de l'École de Foot avec notre catégorie U9 qui a défendu fièrement nos couleurs lors des différents plateaux où l'effectif est à forte présence féminine. Nos U13 ont fait une fin de partie plus qu'honnête en Départementale 3 en terminant lors des deux mini-championnats à la première place. Un grand merci aux dirigeants : Vanessa Valnoir, Raphaël Trémouille et Cyrille Sauvan ainsi qu'aux parents pour l'accompagnement et les goûters. Nous allons connaître certainement une baisse d'effectif pour la saison prochaine au niveau de l'école de foot où nos U13 vont se diriger vers une entente. Pour les âges inférieurs, une vraie pénurie devrait se faire sentir alors que la jeunesse présente au sein de notre commune ou aux alentours pourrait être une réelle ressource pour la pratique du football au sein de l'USFV et du village.

Nos seniors ont, eux aussi, réalisé une excellente fin de saison en décrochant deux titres honorifiques. Nos garçons surnommés « Les Buchardiens » font une seconde partie de championnat irréprochable en terminant à la première place de leur groupe. Ils accèdent ainsi à la division supérieure : la Départementale 3, avec le titre de vice-champion de la Corrèze de D4. Un grand bravo à l'entraîneur Cyrille Sauvan et son effectif qui concrétisent l'objectif fixé en début de saison. Notre équipe féminine : « Les Roses de Vic » terminent, elles aussi, leur compétition avec les honneurs malgré un effectif assez aléatoire, avec une belle seconde place en Départementale 2 et par conséquent vice-championne de la Corrèze de cette division. Félicitations aux dirigeants Roland Trémouille et Armindo Teixeira ainsi qu'aux joueuses pour leur engagement durant toute la saison. Le club remercie Lica Relu Chiaburu pour son

arbitrage bénévole et Raymond Magné pour l'entretien du terrain.

Le bénévolat est la sève essentielle à la vie de toutes les associations. Nous ne remercierons jamais assez toutes ces personnes, membre ou pas, qui prennent de leur temps pour les autres et leur dévouement au club.

Le club est reconnaissant de l'appui sans faille de tous : supporters, partenaires, bénévoles, parents, joueurs et joueuses. Votre soutien et votre investissement envers notre association sont importants pour la continuité de notre association. Si vous souhaitez intégrer notre club sportif en tant que dirigeant, joueur, joueuse (senior ou école de football) mais aussi pour tout simplement venir donner un coup de main le dimanche, n'hésitez pas à vous rapprocher de notre équipe dirigeante ou de vous renseigner à la mairie pour les coordonnées.

A titre indicatif, nous vous communiquons les tarifs de la cotisation du club (joueur, joueuse ou dirigeant) où est inclus un t-shirt club offert :

Pratique senior : 40€

Pratique école de foot : 20€ pour 1 enfant ---  
30€ pour 2 enfants et plus de même fratrie

Il est évident que nous remercions M. Meilhac Sébastien, maire d'Albussac et M. Moisson Albert, maire de Neuville ainsi que leurs conseillers municipaux respectifs pour leur subvention et leur collaboration sans faille.

Longue vie à notre association de l'USFV Albussac Neuville, un club de football amateur fier de ses valeurs rurales.

Prenez note de l'agenda festif de cet été au sein du Collectif Albussacois :

Samedi 16 juillet : Repas Entrecôte / Frites

Dimanche 14 août : Comice Agricole d'Albussac

*Président : Guillaume TRÉMOUILLE*

## FAMILLES RURALES ALBUSSAC

Au moment de la rédaction de ces quelques lignes, peu d'activités enregistrées au sein de notre association Familles Rurales au cours de ce 1<sup>er</sup> semestre 2022 : une seule après-midi Jeux de société en avril. Si la situation sanitaire le permet, nous espérons programmer 1 ou 2 activités cet été : une sortie accrobranche, une sortie spectacle à Sédières... N'hésitez pas à nous suggérer vos idées (pour petits et grands). Rappel, pour participer aux différentes activités, l'adhésion est obligatoire : 20 € par an et par famille.

A bientôt !

Bon été à toutes et à tous.

**Familles  
rurales**  
*Vivre mieux !*



## APE ALBUSSAC

Un changement majeur en ce début d'année à l'école : le départ à la retraite de "notre" Bernadette ! Présente aux fourneaux, à la cantine, à la garderie du matin et du soir, elle s'est investie pendant des années auprès des enfants, qui ont su lui rendre toute cette attention. Merci Bernadette pour tout ce que tu as fait, nous te souhaitons de profiter de ta retraite bien méritée !

Elle a été remplacée par Fred à qui nous souhaitons la bienvenue. En très peu de temps, il a su se faire apprécier des enfants et s'est investi dès le début de l'année au sein de l'école.

En ce qui concerne les manifestations passées : Dimanche 3 avril, la 1ère édition "Course à pied / randonnée de la Franche Valeine". Malgré un temps très hivernal, cet événement a permis à 71 personnes (50 marcheurs et 21 coureurs) de découvrir les chemins albussacois...



*Fin de la randonnée du 3 avril*



*Spectacle de l'école*

La fête de l'école a eu lieu vendredi 10 juin, elle obtient un franc succès avec 120 spectateurs venus applaudir un très bon spectacle mêlant sketches, rires, théâtre et chansons. Bravo aux enfants et à toute l'équipe éducative qui a réussi à jongler avec les sorties à la piscine et les répétitions pour être prêts à temps... Ont suivi : un apéro offert par l'APE ainsi qu'un repas (organisé par l'APE) : 92 inscrits. Le repas a été offert à tous les écoliers d'Albussac.

Nous profitons de ces quelques lignes dans ce bulletin pour vous dire merci ! Grâce à vous tous qui participez aux manifestations et événements, les comptes de l'association sont positifs. L'APE sera en mesure d'aider l'école et les enfants pour 2022/2023.

Une sortie au parc du Reynou clôture cette fin de l'année scolaire...



Nous vous souhaitons un bel été, rendez-vous à la rentrée !

## Agenda 2022 \*

**16 juillet** : soirée entrecôte-frites du Collectif des associations

**31 juillet** : cérémonie commémorative au monument des Murels à 11 h.

**14 août** : Comice Agricole Cantonal & Feu d'artifice

**10 septembre** : remise de médailles (élus et agents) & pose de la plaque Salle Polyvalente Raymond Raoul

**17 septembre** : repas du Club des Amis de la Franche Valeine

**30 septembre** : réunion publique sur la politique de l'eau potable à Argentat à 20 h.

**19 novembre** : Assemblée Générale du Club des Amis de la Franche Valeine

\* *dates connues à ce jour*



**Pendant les fortes chaleurs**

**Protégez-vous**

**RESTEZ AU FRAIS**

**BUVEZ DE L'EAU**

**Évitez l'alcool**

**Mangez en quantité suffisante**

**Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit**

**Mouillez-vous le corps**

**Donnez et prenez des nouvelles de vos proches**

**Préférez des activités sans efforts**

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :  
0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
meteo.fr • #canicule

**Mairie d'ALBUSSAC**  
**1, rue du Stade**  
**Le Bourg**  
**19380 ALBUSSAC**

Téléphone : 05.55.28.61.48  
Télécopie : 05.55.28.30.55  
Messagerie :  
mairie.albussac@orange.fr

Horaires d'ouverture au public du secrétariat : du lundi au samedi de 8 h.30 à 12 h.

Le secrétariat de mairie sera fermé les samedis 13, 20 et 27 août 2022.

**AGENCE POSTALE COMMUNALE & BIBLIOTHÈQUE**  
Tél. 05.55.28.16.94  
Horaires : du lundi au samedi de 9 h.30 à 12 h.00

  
SITE INTERNET :  
[www.albussac.correze.net](http://www.albussac.correze.net)



- Titre : Bulletin municipal d'Albussac.
- Éditeur : Mairie d'Albussac.
- Directeur de la publication : Guillaume Trémouille.
- Dépôt légal : juillet 2022.



# VIDE GRENIER

Dimanche 14 Août 2022

à **ALBUSSAC**  
de 8 h. à 20 h.



Pour participer, vous devez retourner le bulletin ci-contre accompagné d'une copie d'une pièce d'identité avant le 11 août 2022 à :  
EYROLLE Carole 7 Prézat 19380 ALBUSSAC  
ou Fialip Isabelle 1 Faurissou 19380 Albussac

Les emplacements, gratuits, sont de 3m x 3 m.  
Les réservations ne sont prises en compte qu'à réception du bulletin d'inscription.

Pour tous renseignements :

Tél : 06.30.26.41.76 (Carole EYROLLE) ou  
06.71.51.99.86 (Isabelle Fialip)

[chez-carole@orange.fr](mailto:chez-carole@orange.fr)

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse :

.....  
.....

Tél : .....

E mail : .....

Type de  
marchandises :.....

Aucun matériel d'exposition ne sera  
fourni par l'organisation. Si vous êtes  
particulier vous avez droit de débiller  
deux fois par an.